

InterfCPE CR du 8 novembre à Cap de Bos :

1) répartition des différentes commissions mairie :

sécurité routière :

-Mr JB Brunel 15, allée des moineaux - 33600 PESSAC T 05.56.07.38.97

-Mr Laurent Rodriguez 7 allée des Moineaux 33600 Pessac T 06.18.98.46.67

commission dérogation :

-Stéphanie Gomez 21 rue de Guyenne 33600 Pessac T 06 15 01 49 70

-Estelle Mazagot 37 av Beutre 33600 PESSAC T 09 50 36 53 28

-Joëlle Molina 3, av du Dauphiné 33600 Pessac T 05.56.36.83.79

commission restauration :

Edith Leconte 3, allée de Normandie - 33600 PESSAC T 06.71.21.10.44

Pascale De Rouck 47 av Pierre Wiehn lot N°3 33600 Pessac T 06.60.53.72.21

réussite éducative :

Sandrine Doucet 34, rue de Chantilly - 33600 PESSAC T 05.56.36.37.86

C.Lafiteau 26, avenue du Poitou - 33600 PESSAC T 05.56.46.02.26

A.Larivière 8, allée Esope 33600 Pessac T 0556072326

Bruno Nigou 36 r Boileau 33600 PESSAC T 06 29 79 63 42

INTERFCPE CAP de Bos :

A Wimez 15 rue des pélicans 33600 Pessac T 05.56.36.15.37

Corinne Arvieu 14 allée des Abeilles T 05.56.36.57.27

2) les devoirs pendant l'accueil du soir (CLSH) :

Les présents exposent leurs expériences :

A Jcartier : Ils font appel à des retraités, ce sont les mêmes qui viennent de 17 h à 18 h le lundi et le jeudi.

A Joliot Curie, mêmes créneaux , ce sont des bénévoles qui ont suivi une formation avec un travailleur social de l'espace social.

A.Rivière annonce que 5 écoles en Zus (Zone Urbaine Sensible) La mairie a conclu une convention avec l'association : la fédération des étudiants de la ville. Il y a également des enseignants volontaires.

Des suggestions nous sont faites , sur le contenu du Questionnaire en projet pour Cap de Bos, ils sont d'accord que l'on vienne voir comment cela se passe..

A.Lechurendi nous propose de nous tourner vers l'Espace social pour l'agrément de nos éventuels bénévoles.(entre guillemets).

Elle se propose de rédiger un courrier au noms de l'Interfcpe pour étendre le TSA(Travail Scolaire Autonome) au mercredi soir car des enfants sont à Romainville ou encore des activités extra-scolaires. Donc TSA le mardi , mercredi et jeudi.

3)la restauration :

A.Lecherundi fait quelques constats , depuis 7 ans que cette commission existe(à l'initiative de l'Interfcpe), ne peut-on pas changer le jour car les écoles même si elles ne le savent pas officiellement, s'attendent à une visite le jeudi !

Elle nous invite à être vigilants, car certaines associations de parents d'élèves (autre que la FCPE) véhiculent des valeurs plutôt discriminantes : ils ne trouvent pas justifié que l'on puisse proposer une viande de substitution pour les plats avec du porc « Nos enfants d'abord » Je rappelle que je dispose de tous les CR des commissions passées ainsi que des 2 derniers bilans.

4)un débat ou réflexion sur la recrudescence d'incivilité, voire de jeux dangereux, et les réponses peut-être différentes dans chaque école... :

Nous sommes effarés des nouveaux jeux : Quelques exemples incroyables :

-jouer à s'étrangler en maternelle,

-En Primaire, la torture(on froisse l'avant-bras du camarade avec ses deux mains), on arrête de respirer, le chabot des garçons : on attrape le sexe de son camarade par derrière, on jette des cailloux et des glands...

-En Collège, on détériore les loquets des toilettes, des casiers, le happing-slapping ou le plaisir de se donner joyeusement des baffes et (SO du 18 Août à Miterrand , les élèves ont filmé la victime avec le portable), on fait un chaîne et on barre le chemin au vélo, de façon à ce qui tombe dans les excréments de chien(Collège Alouette), une plainte a été déposée : certes pas d'atteintes physiques, mais beaucoup d'humiliations....

-Au lycée et lycée professionnel, rien à signaler d'aussi graves...

Solution ; responsabiliser les enfants, travail d'élèves délégués qui réfléchissent à des solutions qui seront appliqués (ex désormais 1 bloc sanitaire uniquement pour les filles, un autre pour les garçons (alors que les 2 blocs avaient des toilettes filles et garçons).

4)pétition Pape Clément contre la suppression de contrats aidés :

Pensez à signer la pétition, mêmes si vos enfants ne sont pas encore au lycée :

http://www.mesopinions.com/detail-petition.php?ID_PETITION=b62ffe9c93d2eab70e777f0d7c284e60

La FCPE préférerait de vrais postes de titulaires .

5)résultats le poids des cartables au Collège Alouette : Gros travail fait par l'équipe FCPE du Collège. :

➤Opération « Pesée des cartables »

Le 16 octobre de 7h55 à 8h25, 7 personnes étaient présentes avec 4 balances : 73 élèves de 6° et 5° et quelques 4° et 3° ont participé. Chez les demi pensionnaires, une moyenne de 7,5 kg a été constaté (plus de 10 kg pour les plus lourds). Les externes ont un poids moyen de cartables acceptable. Les 6eme ont des cartables beaucoup trop lourds, comme on peut le lire dans le tableau récapitulatif ci-dessous. [Dans les zones en grisé, il faut lire le nombre de pesées effectuées sur un cas donné.]

Le poids du cartable tourne autour de trois postes : les manuels et livres, les cahiers et fournitures, et enfin le cartable lui-même. « Il faut travailler sur tous ces aspects. On doit pouvoir alléger les manuels, jouer sur le papier, diviser les livres en plusieurs cahiers », dévoile Xavier Darcos.

Gagner 3 à 4 kilos. « L'ère du numérique peut aussi nous apporter des solutions pour les supports de cours. Concernant les cahiers, nous ferons des propositions pour les alléger. Nous avons déjà beaucoup travaillé avec le Syndicat national de l'édition. « Nos études montrent que le poids moyen se situe entre 6 et 8 kilos, soit 15 % à 20 % du poids des enfants. Il importe de nuancer l'ampleur du problème, les cas de scoliose restent rares à notre connaissance. Ce problème doit néanmoins être pris en considération. »

| Garçon | Fille | 1/2 pension | Données | Classe | | | | Total |
|--------|-------|----------------------------------|---------|--------|-------|-------|-------|-------|
| | | | | 3e | 4e | 5e | 6e | |
| F | N | Moyenne Poids sans cartable (kg) | | | 39,0 | 41,2 | 39,9 | |
| | | Moyenne Poids du cartable (kg) | | | 4,2 | 5,8 | 4,9 | |
| | | Max Poids du cartable (kg) | | | 5,70 | 7,80 | 7,80 | |
| | O | Moyenne Poids sans cartable (kg) | 56,9 | 48,1 | 41,3 | 36,1 | 40,9 | |
| | | Moyenne Poids du cartable (kg) | 6,5 | 7,6 | 7,3 | 8,7 | 7,8 | |
| | | Max Poids du cartable (kg) | 6,50 | 8,50 | 9,40 | 10,40 | 10,40 | |
| G | N | Moyenne Poids sans cartable (kg) | 46,5 | 45,4 | 43,9 | 40,2 | 42,1 | |
| | | Moyenne Poids du cartable (kg) | 7,6 | 4,4 | 5,7 | 5,7 | 5,7 | |
| | | Max Poids du cartable (kg) | 7,60 | 4,40 | 10,00 | 7,40 | 10,00 | |
| | O | Moyenne Poids sans cartable (kg) | 51,4 | 44,6 | 44,9 | 38,3 | 41,9 | |
| | | Moyenne Poids du cartable (kg) | 9,0 | 6,6 | 7,3 | 7,7 | 7,4 | |
| | | Max Poids du cartable (kg) | 9,00 | 8,30 | 10,30 | 9,00 | 10,30 | |

4) les horaires à Farandole :

Un sujet tel que les horaires ainsi que celui d'un changement de rythme nécessite une consultation de tous les intéressés, la mairie doit dans ce cas en tenir compte. Parfois, cela peut faire l'objet d'un conseil d'école extraordinaire dans toutes les écoles de la ville, avec synthèse des voix. Même si la mairie prend la décision finale, après l'aval de l'Inspecteur d'Académie et l'Inspecteur de circonscription (DDEN).

En ce qui me concerne, je pense qu'il faut tenir compte des 15 familles qui sont gênées par un début des cours à 13h20, certains sont en congé parental (coût supplémentaire de laisser son enfant à la cantine) en vélo, et ont un ou 2 enfants au cap de Bos. Beaucoup de stress et de précipitation, même chose pour le soir (environ 50 familles concernées), il faudrait que l'animateur puisse attendre 15 min après 16h30 (gratuit).

Prochaine INTERFCPE avec mission de fédérer le jeudi 17 janvier à 20h30 à Joliot Curie.